

**Patrick
CESCHIUTTI**
Commissaire aux comptes inscrit
près la Cour d'Appel d'Amiens

13, rue du gouvernement
B.P. 190 - 02104 Saint-Quentin Cedex

Téléphone
03 23 06 03 03

Fax
03 23 62 11 91

Courriel
pc@pca.bz

- O.G.E.C SAINTE SOPHIE -

Association Loi 1901
22, Rue Curie

02110 BOHAIN

N° 780 164 497 00031

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 Août 2009)

(Assemblée Générale du 6 Janvier 2010)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'Exercice clos le **31 AOUT 2009**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'entité « **O.G.E.C SAINTE SOPHIE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont portées notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Quentin,
Le 21 Décembre 2009.



Le Commissaire aux Comptes,
P. CESCHIUTTI.

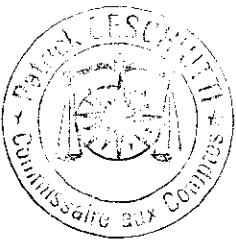


	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/08/2009	Net au 31/08/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 283 919	1 737 366	1 546 552	1 656 122
Installations tech., matériels, outillage	376 395	280 132	96 264	87 297
Autres	23 330	9 656	13 674	
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	3 683 660	2 027 154	1 656 506	1 743 434
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				350
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	7 524	3 087	4 436	3 367
Autres	74 003		74 003	115 388
Valeurs mobilières de placement	580 035		580 035	502 361
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 064		12 064	46 684
Charges constatées d'avance (3)	15 938		15 938	12 893
Total	689 564	3 087	686 477	681 043
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	4 373 224	2 030 241	2 342 983	2 424 477
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Llegs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



	Net au 31/08/2009	Net au 31/08/2008
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	1 336 761	1 240 824
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	381 123	381 123
Report à nouveau	-187 390	-188 299
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-25 557	909
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
apports	470 814	538 242
legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme	35 530	15 955
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
	Total	2 011 281
PROVISIONS		1 988 753
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 870	10 619
	Total	12 870
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	Total	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	144 054	173 632
Emprunts et dettes financières divers (3)	172	203
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	383	448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 435	130 487
Dettes fiscales et sociales	42 156	39 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 248	47 621
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	16 384	33 052
	Total	318 832
Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 342 982
		2 424 477
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

	du 01/09/2008 au 31/08/2009	% PE	du 01/09/2007 au 31/08/2008	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%	
RÉSULTAT COURANT	-27 832	-2,79	-17 081	-1,72	-10 751	-62,94	
PRODUITS EXCEPTIONNELS :							
Sur opérations de gestion	3 268	0,33	18 231	1,83	+14 963	+82,07	
Sur opérations en capital							
Reprises prov. et dép. et transf de ch							
	Total	3 268	0,33	18 231	1,83	+14 963	+82,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES :							
Sur opérations de gestion	511	0,05	101	0,01	410	406,70	
Sur opérations en capital	483	0,05			483	#####	
Dotations aux amort. et dép. et aux prov							
	Total	993	0,10	101	0,01	892	885,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 275	0,23	18 130	1,82	-15 855	-87,45	
Participation des salariés aux résultats							
Impôts sur les bénéfices			140	0,01	-140	-100,00	
SOLDE INTERMEDIAIRE	-25 557	-2,57	909	0,09	-26 466	#####	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Engagements à réaliser sur des ressources affectées							
TOTAL DES PRODUITS	1 019 302		1 016 230		3 071	0,30	
TOTAL DES CHARGES	1 044 859		1 019 321		29 538	2,91	
EXCEDENT OU DEFICIT	-25 557	-2,57	909	0,09	-26 466	#####	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
Produits							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
	Total						
CHARGES							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
	Total						

ANNEXE**Règles et méthodes comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément, d'une part aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultant du nouveau plan comptable des établissements d'enseignement privé, d'autre part des règlements CRC n° 2002-10 et n° 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

En outre, l'organisation comptable permet une séparation en comptabilité de la gestion scolaire et de la gestion patrimoniale reliées par l'équivalent loyer.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (CRC règlement 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective. Cette méthode n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres.

Options prises dans le cadre de la première application des nouvelles règles comptables

L'entité n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée pour les exercices ouverts à compter du 1er septembre 2005.

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- les coûts de développement
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions

Autres incidences des nouvelles règles comptables

Il n'y a pas été identifié d'autres incidences significatives résultant de la première application des nouvelles règles.

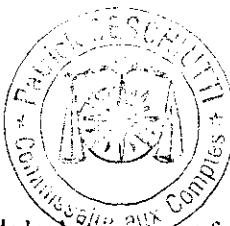
Immobilisations corporelles

En application des recommandations du groupe de travail chargé par le secrétariat général de l'enseignement catholique de l'établissement d'un plan comptable type, une réévaluation a été pratiquée sur les immobilisations jusqu'au 31 août 1994.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- agencements	10 à 20 ans
- installations, mobilier, et matériels liés à l'activité	5 à 10 ans
- autres immobilisations corporelles	3, 5 et 10 ans

ANNEXE**Ventilation des immobilisations par composants**

- les immobilisations faisant déjà l'objet d'une décomposition (ou ventilation) assez détaillée, seuls les ~~bâtimens~~ ont fait, le cas échéant, l'objet d'une décomposition, soit à partir d'éléments réels comme les factures de travaux, soit à partir de proportions données par les usages propres au secteur d'activité.

- les durées d'amortissements des composants sont les suivantes :

- gros œuvre	25 à 50 ans
- façades, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans
- chauffage, électricité, plomberie	10 à 15 ans
- agencements intérieurs	10 à 15 ans

- la valeur résiduelle des actifs, ou valeur marchande des immobilisations est réputée être nulle.

- la méthode prospective, dite "ré-allocation des valeurs nettes comptables" consiste à décomposer la valeur nette comptable de chaque bâtiment pour reconstituer les différents composants du bâtiment.

Dépenses de mise aux normes ou de mise en conformité

Toutes les dépenses de sécurité des personnes ou environnementales, qui imposeraient l'arrêt de l'activité en cas de non engagement des dites dépenses, sont dorénavant comptabilisées à l'actif. (norme IAS 16)

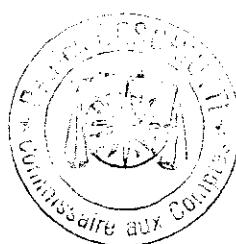
Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour départ en retraite

La provision pour départ en retraite couvre le personnel OGEC. Son montant est calculé de façon statistique avec une hypothèse de départ à la retraite à 65 ans.

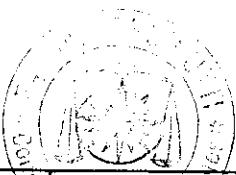
Il existe pour le personnel enseignant une cotisation de mutualisation dont la gestion est assurée par l'UDOGEC.

ANNEXE**Immobilisations**

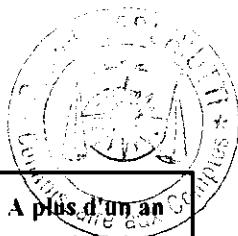
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement					
(Total 1)					
Autres immobilisations incorporelles (Total 2)					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui	2 263 180	1 830		2 265 010
Installations techniques, matériel et outillage industriels	installations générales	1 040 373	84 070	105 534	1 018 909
	installations générales	362 606	63 806	50 017	376 395
Autres immobilisations corporelles	matériel de transport				
	matériel de bureau	16 954	14 660	8 283	23 331
emballages récupérables					
immob. corporelles en cours					
avances et acomptes					
(Total 3)		3 683 113	164 366	163 834	3 683 645
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		15			15
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières					
(Total 4)		15			15
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)		3 683 128	164 366	163 834	3 683 660

Amortissements

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement	(Total 1)				
Autres immobilisations incorporelles (Total 2)					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui	1 051 235	109 270		1 160 505
Installations techniques, matériel et outillage industriels	installations générales	596 196	85 716	105 051	576 861
	installations générales	275 310	54 840	50 017	280 133
Autres immobilisations corporelles	matériel de transport				
	matériel de bureau	16 954	985	8 283	9 656
emballages récupérables					
(Total 3)		1 939 695	250 811	163 351	2 027 155
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)		1 939 695	250 811	163 351	2 027 155

ANNEXE

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant le 01/01/1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total 1				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pertes de marché à terme				
Provisions amendes & pénalités				
Provisions pertes de change				
Provisions pensions & obligations	10 619	2 251		12 870
Provisions pour impôts				
Provisions renouvellement des immobilisations				
Provisions grosses réparations				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total 2	10 619	2 251		12 870
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres équivalence				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	1 566	2 458	937	3 087
Autres pour dépréciations				
Total 3	1 566	2 458	937	3 087
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	12 185	4 709	937	15 957
dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	4 709	937	
Titres mis en équivalence				

ANNEXE

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigeux		3 087		3 087
Autres créances clients		4 436	4 436	
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les sociétés			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	71 848	71 848	
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		2 157	2 157	
Charges constatées d'avance		15 938	15 938	
TOTAUX		97 467	94 379	3 087
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

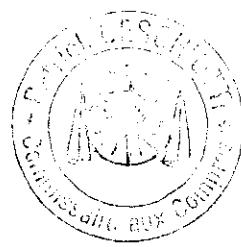
ANNEXE

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine à plus de 2 ans à l'origine	144 054	30 924	113 129	
Emprunts et dettes financières divers		172	172		
Fournisseurs et comptes rattachés		63 435	63 435		
Personnel et comptes rattachés		12 754	12 754		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		24 478	24 478		
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 924	4 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		52 631	52 631		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		16 384	16 384		
	TOTAUX	318 832	205 702	113 129	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		29 578			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

ANNEXE**Projet d'affectation du résultat**

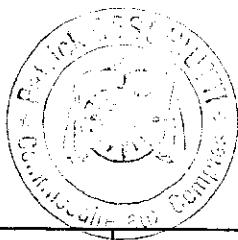
Origine		
1) Report à nouveau antérieur	(créiteur)	
	(débiteur)	187 389,66
2) Résultat de l'exercice (+ ou -)		-25 556,81
3) Prélèvement sur les réserves		
Affectations		
4) Report à nouveau	créditeur	
	(destiné au projet associatif)	
	débiteur	212 946,47
5) Réserves (à détailler)		
-		
-		
-		

La totalité du résultat est affecté directement ou indirectement au projet associatif.

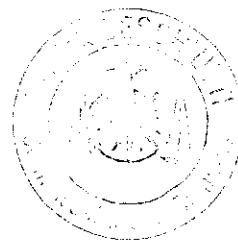
ANNEXE**Evolution de la population scolaire de l'établissement**

CONTRAT D'ASSOCIATION	NOMBRE D'ELEVES		
	Exercice 31/08/2009	Exercice 31/08/2008	Variation
3ème Technologie	11	16	-5
CAP Petite Enfance	82	75	7
CAP Esthétique Cosmétique	51	51	
BAC PRO Esthétique Cosmétique Parfumerie	28	29	-1
BEP CSS	107	121	-14
1ère, 2nde et Terminale SMS	83	78	5
F.C.I.L. Post BEP	22	25	-3
F.C.I.L. Post BAC	8	15	-7
B.T.S.	57	52	5
TOTAL	449	462	-13
TOTAL ETABLISSEMENT	449	462	-13

CONTRAT D'ASSOCIATION	NOMBRE D'ELEVES		
	Exercice 31/08/2009	Exercice 31/08/2008	Variation
Externes	260	282	-22
Demi-pensionnaires	124	118	6
Internes	65	62	3
TOTAL REGIME	449	462	-13

ANNEXE**Tarifs annuels pratiques**

PARTICIPATION DES FAMILLES PAR ELEVE	Exercice 31/08/2009	Exercice 31/08/2008	PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES	Exercice 31/08/2009	Exercice 31/08/2008
SCOLARITE (CONTRIBUTION FAMILIALE)			FORFAIT D'EXTERNAT PAR ELEVE (ETAT)		
3ème Technologie	335	330	Collège		
CAP Petite Enfance	410	398			
CAP Esthétique Cosmétique	408	402	Lycée (T1)	431,27	427,84
Bac Pro Esth.Cosm.Parf.	408	402	(P1)	547,03	542,68
BEP CSS	410	398			
1ère 2nde Terminale SMS	430	424			
F.C.I.L. Post BEP	522	514			
F.C.I.L. Post BAC	522	514	Post bac TS1	536,08	531,82
BTS (sous contrat)	508	500			
DEMI-PENSION			PARTICIPATION DES COLLECTIVITES		
3ème Technologie	910	850	Collège (C.Général)		
CAP Petite Enfance	878 / 910	850 / 820			
CAP Esthétique Cosmétique	910 / 933	870 / 850	Lycée (C.Régional)		
Bac Pro Esth.Cosm.Parf.	834	780	- C2	394,38	394,38
BEP CSS	944 / 834	880 / 780	- T1	424,16	424,16
1ère 2nde Terminale SMS	944 / 933	880 / 870	- P1	535,46	535,46
F.C.I.L. Post BEP	482	460	- G2		
F.C.I.L. Post BAC	482	460	- G1	406,77	406,77
BTS (sous contrat)	820 / 800	820 / 800			
PENSION			Post bac (C.Régional)		
3ème Technologie	2 070	1 940	- TS1	529,17	529,17
CAP Petite Enfance	1 940 / 1 870	1 940 / 1 870			
CAP Esthétique Cosmétique	1 970 / 1 940	1 970 / 1 940	FORFAIT COMMUNAL (commune de résidence)		
Bac Pro Esth.Cosm.Parf.	1 805	1 805	Prélementaire		
BEP CSS	2 005 / 1 805	2 005 / 1 805	Ecole		
1ère 2nde Terminale SMS	2 005 / 1 970	2 005 / 1 970			
F.C.I.L. Post BEP	-	-			
F.C.I.L. Post BAC	-	-			
BTS (sous contrat)	-	-			

ANNEXE**Evaluation d'un équivalent loyer**

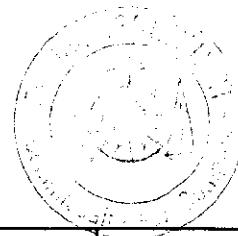
Conformément aux recommandations du plan comptable des établissements d'enseignement privés, l'évaluation d'un équivalent loyer a été calculé à partir des surfaces pondérées. Les coefficients de pondération ont été les suivants :

- surfaces habitables (surfaces pédagogiques, administratives, de restauration et d'internat)	1,00
- préau non fermé	0,50
- gymnase	1,00

Le coût au mètre carré pouvait se situer entre 1 169 € et 1 559 € ; le montant retenu est de 1 559 € par mètre carré. Le montant annuel de l'équivalent loyer est obtenu en appliquant un taux de 3,00 % sur le coût de revient immobilier déterminé sur la base de 1 559 euros / m². Il s'élève à 187 401 euros. Compte tenu du montant du loyer déjà imputé en charge (4 627 euros), le supplément de loyer comptabilisé en 2008/2009 s'élève à 182 774 euros.

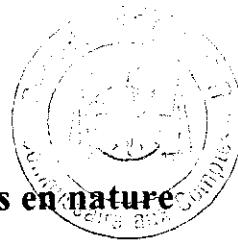
Utilisation de la taxe d'apprentissage

TAXE NON UTILISEE AU 31/08/2008	19 154,76
Collecte 2008/2009	22 615,03
Acquisition immobilisations	
- Matériel scolaire	37 601,24
Total	37 601,24
Utilisation en fonctionnement	
- Fournitures pédagogiques	
- Entretien matériel scolaire	
- Assurance AT	
Total	
TAXE NON UTILISEE AU 31/08/2009	4 168,55

ANNEXE**Tableau des fonds associatifs**

Nature	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Patrimoine intégré au fonds général de dotation	9 376			9 376
Fonds statutaires				
Subv. invest. affectées à des biens renouvelables par l'association	1 198 381	95 937		1 294 318
Apports sans droit de reprise, legs et dons	33 067			33 067
Autres fonds associatifs sans droit de reprise				
TOTAL FONDS SANS DROIT REPRISE	1 240 824	95 937		1 336 761
Apport avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une obligation ou d'une condition				
Subv.invest.affectées à des biens renouvelables par l'association	538 242	28 469	95 897	470 814
Autres fonds associatifs avec droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise inscrit au compte de résultat				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
TOTAL FONDS AVEC DROIT REPRISE	538 242	28 469	95 897	470 814
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 779 066	124 406	95 897	1 807 575

ANNEXE



Valorisation du bénévolat, des prestations en nature et des dons en nature

- En travail :

N E A N T

- En locaux :
(il ne s'agit en aucun cas de l'équivalent loyer)

N E A N T

- Prêts gratuits accordés à l'OGEC :

N E A N T

Engagements hors bilans et engagements financiers

N E A N T

Autre événement ayant une importance sur l'image fidèle

N E A N T